



ASSOCIATION D'ATTELAGE DE SEINE-MARITIME  
LOI 1901 - N° 10652  
Mairie de DOUDEVILLE - 76560

- Association d'Attelage de Seine Maritime (AASM)  
- Centre Équestre de ROUELLES.

## CONCOURS D'ATTELAGE INDOOR

**LE DIMANCHE 27 JANVIER 2002 A PARTIR DE 9 H**  
au CENTRE ÉQUESTRE DE ROUELLES ( Le HAVRE).

Un concours indoor, c'est un nouveau concept avec plus de vitesse, d'ambiance, de spectacle.

### **1ère ÉPREUVE : MANIABILITÉ.**

10 Portes +3 épreuves de TREC ( Chrono, classement par catégories (9) )

### **2ème ÉPREUVE : TOURNOI DE MARATHON.**

- 3 Catégories : - 20 Attelages à 1  
- 8 attelages à 2  
- 4 attelages à 4  
-

*Duel simultané entre 2 Attelages sur 2 parcours de Marathon semblables avec élimination directe jusqu'à la Finale.*

Accueil des Meneurs à partir de 9h, avec présentation obligatoire de la licence pratiquant et des livrets signalétiques à jour de leurs Vaccinations. Le manège est couvert, avec des gradins, une carrière d'échauffement attenante, un parking camions.

Pour tout renseignement complémentaire, joindre David Guérin au 02 35 55 06 00.

L'inscription ,accompagnée d'un Chèque de 100f ( à l'ordre de l'AASM ) doit être envoyée avant le **15 janvier 2002.** ( places limitées à 32 Attelages).

Adresse : David Guérin St Jean d'Abbetot 76430 LA CERLANGUE.

✂.....

**Meneur Nom :**

**Prénom :**

**Tel :**

**Groom Nom :**

**Prénom :**

**Tel :**

**Attelage à 1 ou 2 ou 4**

**Chevaux sang ou trait ou poney.**

**Nom des Equidés et Place dans l'Attelage, leur âge, leur race :**

-  
-  
-  
-

**Principales performances de l'Attelage et du meneur (utiles pour le commentateur)**

# CONCOURS D'ATTELAGE INDOOR

**LE DIMANCHE 27 JANVIER 2002 A PARTIR DE 9 H**  
au CENTRE ÉQUESTRE DE ROUELLES ( Le HAVRE).

## *Quelques précisions sur le Règlement :*

Il n'est pas demandé de tenue particulière, une tenue sportive correcte conviendra très bien, le port du casque étant obligatoire pour la deuxième épreuve ;

Un Indoor est attrayant pour les spectateurs s'il n'y a pas de temps mort, aussi nous vous demanderons d'être ponctuels sur les horaires de passage.

Pour éviter toute contestation, pour simplifier l'organisation de la mania, les cônes seront espacés de 190 cm, pour une voie de voiture AU SOL de 160 cm.

Pour ceux dont la voie au sol de la voiture est inférieure à 160cm, il faudra fixer une barre de longueur 174 cm à une hauteur sous barre du sol de 15 cm ( voiture chargée).

Nous insistons sur ce point de règlement, les barres seront vérifiées avant le passage de la mania ( voiture chargée de son meneur et de son, sa, ses grooms), si la longueur de la barre n'est pas de 174 cm ou si la hauteur au sol sous la barre est supérieure à 15 cm, le meneur sera pénalisé de 5 balles.

Si la barre de 174 cm est placée à moins de 15 cm du sol, le meneur ne sera pas pénalisé bien sûr ! mais devra faire preuve de plus d'habileté !!

Cette installation sur votre voiture pourrait servir pour tous les concours d'entraînement, (ça vaut le coup de bien la faire !).

Les inscriptions devront parvenir à David Guérin *avant le 15 janvier 2002*.

Les inscrits recevront le plan de la mania, les 3 épreuves de TREC, le calcul des pénalités et le plan des portes de marathon.

Il serait souhaitable que les meneurs arrivent à ROUELLES avant 11h, pour pouvoir garer les véhicules au mieux sur les différents parkings.

Vous espérant nombreux et séduits, à bientôt

Les Organisateurs : D. Guérin, H. Lefrançois, S. Lemaitre, F. Monnier.